



PVB AVOCATS

Montpellier - Nîmes - Avignon

www.pvb-avocats.fr

SAS HECTARE

75 rue Zone Industrielle

Les Portes Domitiennes

RN 113

34741 VENDARGUES

Montpellier, le 24 juin 2025

Nos Réf. : 24.00745 - NR/ARO/FC
HECTARE / NATAF DOMASUD

christelle requena

FACTURE - N° F25060415

Détail en annexe

Nos honoraires au titre de notre assistance dans le cadre du litige qui vous oppose à DOMASUD et NATAF devant le Tribunal Judiciaire de Marseille :

-Réunion d'expertise du 20 juin 2025

	Assujettis
Honoraires	750,00 €
Frais de déplacement	227,53 €
Total honoraires et frais taxables :	977,53 €
T.V.A. à 20 % :	195,51 €
Montant TTC :	1 173,04 €

Merci de privilégier le paiement par virement à réception de facture :

IBAN : FR76 1350 6100 0019 8086 2300 074

Code BIC : AGRIFRPP835

Bureau de Montpellier

Siège social :

Le Triade III - CS 79016

215, rue Samuel Morse

34965 Montpellier Cedex 2

t. + 33 (0) 467 158 900

f. + 33 (0) 467 158 901

EN CAS DE NON RÈGLEMENT DANS LES TRENTE JOURS DE LA DATE DE RÉCEPTION DE LA PRÉSENTE FACTURE, IL SERA DU, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 441-6 DU CODE DE COMMERCE, UNE PÉNALITÉ DE RETARD CALCULÉE AU TAUX DE TROIS FOIS LE TAUX D'INTÉRÊT LÉGAL MAJORE DE 10 POINTS ET ASSISE SUR LES SOMMES RESTANT DUES. EN SUS, SERA DUE UNE INDEMNITÉ FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECOURS SUR 40 EUROS PRÉVUE PAR LA LOI N°2012-387 DU 22 MARS 2012 ET LE DÉCRET DU 2 OCTOBRE 2012.

EN CAS DE PAIEMENT ANTICIPE, IL NE SERA ACCORDÉ AUCUN ESCOMPTE.

N°TVA Intracommunautaire : FR2342386158

Société d'Avocats Inter-Barreaux - SELAS au capital de 800 000 €

RCS Montpellier 342 386 158





PVB AVOCATS

Détail de la facture F25060415

Liste des frais

Date	Libellé	Quantité	Montant facturé
24/06/2025	Déplacement péage	1	16,33 €
24/06/2025	Frais kilométrique aller retour Montpellier Marseille	352	211,20 €
Total		353	227,53 €